



# economiesuisse



## **economiesuisse rejette la loi révisée sur le cinéma et l'initiative sur l'élevage intensif**

Cette semaine, le Comité d'economiesuisse a donné ses consignes de vote pour deux objets nationaux. Sur la base de principes économiques, la fâtière de l'économie oppose un refus net à l'obligation d'investir dans des productions helvétiques que la loi dite « Lex Netflix » veut imposer aux détenteurs de plateformes de streaming. L'initiative sur l'élevage intensif est également rejetée. Elle n'est pas compatible avec les engagements internationaux de la Suisse et

augmenterait les coûts supportés par l'agriculture et les consommateurs.

Le 15 mai prochain, la Suisse se prononcera sur la loi révisée sur le cinéma (LCin). Celle-ci prévoit que les services de streaming internationaux tels que Netflix ou Disney+, mais aussi les entreprises suisses proposant des offres en ligne correspondantes, devront à l'avenir investir dans la production cinématographique suisse au moins 4 % de leurs recettes brutes réalisées ici. En lieu et place de cet investissement, une taxe de remplacement pourra être perçue. Economiesuisse estime qu'éliminer la concurrence par le subventionnement forcé de certaines offres envoie un mauvais signal. D'un côté les coûts risquent d'être répercutés directement sur les consommateurs, de l'autre cela crée un dangereux précédent pour davantage de réglementation et de redistribution inappropriées dans l'espace numérique.

En automne prochain, le peuple se prononcera sur l'initiative contre l'élevage industriel. Là encore, Economiesuisse recommande de voter non. Notre législation a déjà intégré l'obligation de toujours tenir compte du bien-être animal dans l'élevage. Le fait de fixer des plafonds pour les différentes exploitations n'apporte en soi aucune valeur ajoutée, d'autant que, par leur taille, celles-ci font aujourd'hui déjà partie des plus petites en comparaison internationale. De plus, la réglementation des importations réclamée par l'initiative ne serait pas conciliable avec les engagements internationaux de la Suisse et des contrôles coûteux seraient nécessaires pour la faire respecter. En plus d'affecter l'État, la hausse – sans doute sensible – des prix touchera aussi les exploitations agricoles et les consommateurs suisses.